

FAQ â?? Professionnels

Description

Bienvenue sur notre page de **Foire Aux Questions (FAQ)** dédiée aux professionnels. Vous trouverez ici les réponses aux questions les plus fréquentes concernant nos escaliers en bois massif sur mesure.

1. Nos prestations et services

Quels types d'escaliers proposez-vous ?

Nous concevons, fabriquons et installons des escaliers en bois massif sur mesure, adaptés aux besoins des professionnels du bâtiment, architectes, menuisiers et promoteurs immobiliers. Nos modèles incluent :

- Escaliers droits, quart tournant et d'angle
- Escaliers suspendus et contemporains
- Escaliers en bois et métal (mélange bois/acier ou bois/verre)

Travaillez-vous uniquement avec du bois massif ?

Oui, nous privilégions des [essences de bois](#) de haute qualité (chêne, hêtre, frêne, etc.), tout en proposant des finitions personnalisées et des combinaisons bois-métal selon les besoins du projet.

Proposez-vous un service de conception sur mesure pour les professionnels ?

Oui, nous travaillons avec des architectes et maîtres d'œuvre pour concevoir des escaliers uniques, adaptés aux contraintes techniques et esthétiques des projets.

2. Processus de commande et collaboration

Oui, nous travaillons avec des architectes et maîtres d'œuvre pour concevoir des escaliers uniques, adaptés aux contraintes techniques et esthétiques des projets.

Comment obtenir un devis ?

Vous pouvez demander un [devis personnalisé](#) en nous fournissant :

- Plans et dimensions précises du projet
- Type d'escalier souhaité
- Essence de bois et finitions envisagées

Nous vous répondons sous **48 heures** avec une estimation détaillée.

Votre Équipe peut-elle se déplacer pour prendre les mesures ?

Oui, notre Équipe se rend sur place pour **relever les mesures avec précision**, garantissant ainsi une adaptation parfaite de l'escalier à votre projet. Ce service est particulièrement recommandé pour les installations complexes ou les bâtiments anciens.

Quels délais faut-il prévoir pour la fabrication et l'installation ?

Le délai dépend de la complexité du projet, mais voici une estimation générale :

- **Étude et conception** : 1 à 2 semaines
- **Relevé des mesures sur site** : sous 7 jours après validation du devis
- **Fabrication** : 4 à 6 semaines
- **Installation** : 1 à 3 jours selon le type d'escalier

Livrez-vous et installez-vous partout en France ?

Non, nous intervenons uniquement en Île-de-France, Paris et en Normandie.

3. Techniques et matériaux

Quels types de finitions proposez-vous ?

Nous offrons plusieurs options de finitions :

- Vernis mat, satiné ou brillant
- Huiles naturelles pour une protection écologique
- Peintures et teintes personnalisées

Découvrez notre article sur [la protection des escaliers en bois](#).

Utilisez-vous des essences de bois durables et certifiées ?

Oui, nous privilégions le bois issu de forêts gérées durablement.

4. Tarifs et conditions de paiement

Quels sont vos tarifs pour un escalier sur mesure ?

Le prix dépend de plusieurs critères (dimensions, matériaux, complexité). Nos escaliers professionnels commencent généralement à partir de **3 000 € HT**, installation incluse.

Quels sont les modes de paiement acceptés ?

Nous acceptons :

• Virement bancaire

• Paiement en plusieurs fois (sous conditions)

Proposez-vous des tarifs préférentiels pour les professionnels ?

Oui, nous offrons des tarifs dégressifs pour les commandes en volume ou les collaborations régulières.

5. Service après-vente

Que faire en cas de problème après l'installation ?

Notre service après-vente est disponible pour toute intervention ou réparation nécessaire.

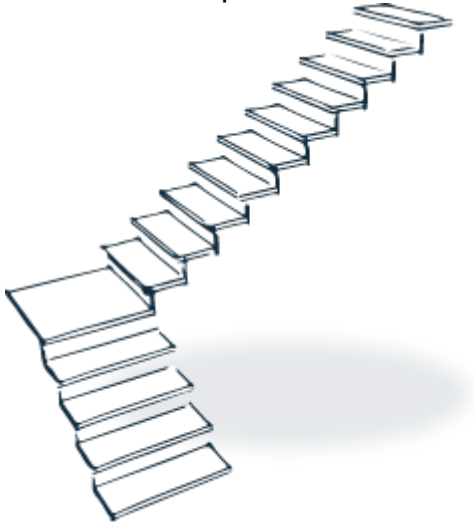
Rendons votre escalier unique

Vous avez un projet d'escalier ? Notre bureau d'étude est à votre écoute

Simmad Escaliers | Fabricant escaliers

[Demandez Votre devis en ligne gratuit](#)

Nous vous répondons sous 48h



**Toutes Nos
réalisations**

[Voir toutes nos réalisations d'escaliers](#)

date créée

17 mars 2025

Auteur

ml-desorbaysimmad-fr

default watermark